

Département
VAR

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - GASSIN

N° D'ORDRE : 03/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 11 avril 2023

Objet :

**Adoption du
budget primitif**

Année 2023

Nombre de membres :

en exercice : 9
présents : 6
votants : 7

**Délibération
certifiée exécutoire :**

Transmise en
Préfecture le :

Affichée / notifiée le :

Date de la convocation : 29 mars 2023

Présidente de séance : Anne-Marie WANIART

Présents : WANIART Anne-Marie, Présidente, VILLETTE Séverine,
Vice-Présidente, CARBONEL Eliane, DIGNAC Elisabeth, GIBELIN
Gisèle, PEYNE Stéphane

Absente ayant donné pouvoir : MARCELLINO Anne-Marie à
VILLETTE Séverine

Absent excusé : MARQUES Florian

Madame Anne-Marie WANIART, Présidente, expose aux membres du Conseil d'Administration les conditions dans lesquelles le budget primitif a été préparé.

Les membres du Conseil d'Administration, ayant entendu l'exposé de son rapporteur, **après en avoir délibéré, à l'unanimité, adoptent le budget primitif de l'exercice 2023** qui s'équilibre en recettes et en dépenses de fonctionnement à la somme de **50 000, 20 €**.

Copie conforme au registre des délibérations.

Gassin, le 11 avril 2023

La Présidente,
Anne-Marie WANIART



1
REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2023

Application agréée E-legalite.com

99_AR-083-268301991-20230411-DEL_03_2023